



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N°DCM2023_91
CREATION D'EMPLOIS TEMPORAIRES – ARCHIVISTE ET SAISONNIERS ESPACES
VERTS**

L'an deux mil vingt-trois, le 19 septembre, le Conseil Municipal de la Commune des Hauts-d'Anjou dûment convoqué le 13 septembre 2023, s'est réuni en salle du conseil de la commune déléguée de Champigné, sous la présidence de Madame Maryline LÉZÉ, Maire.

Conseillers en exercice :.....43
Conseillers présents :.....34
Pouvoir(s) :2
Votants :.....36

Conseillers présents :

LÉZÉ Maryline, BASTARD Estelle, POMMOT Michel, LANGLAIS Véronique, DRIANCOURT Marc-Antoine, SANTENAC Rachel, THEPAUT Michel, BURON Christelle, FRANCOIS Marie-Jeanne, MASSEROT Christian, FOUIN Dominique, LAURIOU Jean-Yves, CHIRON Jacky, BERNIER Catherine, PERTUISEL Roselyne, MARTIN Alain, CHABIN Nathalie, BRICHET Stéphane, RIVENEAU Annie, JOUANNEAU-FERRON Laetitia, JAMIN Grégoire, PAULY-MOREAU Noémie, FOUIN Marion, RICHARD Maud, KLEIN Bernadette, BOURRIER Alain, BODIN Freddy, BESSON Bernard, BOULLIER Marine, LEMAIRE Hélène, AUBRY François, BRIAND Tony, POLPRÉ Charlène, DESPORTES Philippe,

Conseillers absents ayant donné pouvoir :

BOUDET Marie-Christine a donné pouvoir à POMMOT Jean-Michel, NOILOU Jean-Claude a donné pouvoir à Rachel SANTENAC,

Conseillers excusés :

LETHIELLEUX Jean-Michel, BERTIN Jérémy,

Conseillers absents :

MASSE Stéphane, CHATILLON Jean-Yves, LEOST Marie-Hélène, FLAMENT Sophie, GUILLOT Jean-François,

Secrétaire de séance :

BURON Christelle

DELIBERATION N°DCM2023_91

Création d'emplois temporaires – Archiviste et saisonniers espaces verts

Rapporteur : Christelle BURON

Il convient de prendre une délibération pour acter la création d'emplois non permanents :
Un poste d'archiviste pour une période de 6 à 7 semaines,
Deux postes temporaires à la Direction des services techniques pour faire face au surcroît d'activité de fin d'année pour une période de trois mois.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la fonction publique, notamment son article L332-23,
Vu l'avis favorable du bureau municipal,
Considérant les crédits inscrits au budget de la collectivité ;
Considérant qu'il y a lieu de procéder à la création de postes non permanents pour faire face aux besoins des services ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver la création des postes non permanents suivants :

Pour les services techniques :

- 2 postes d'agents techniques polyvalents (H/F) - Filière technique - Catégorie C
Grade Adjoint technique :
 - Temps complet (35/35èmes)
 - Du 1er octobre au 31 décembre 2023

Pour les services administratifs :

- 1 poste d'archiviste (H/F) - Filière culturelle - Catégorie A
Grade Attaché territorial de conservation du patrimoine à Attaché territorial principal de conservation du patrimoine :
 - Temps complet (35/35èmes)
 - 2 mois maximum sur la période du 1^{er} octobre 2023 au 31 mars 2024
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme
A Champigné, le 27 septembre 2023


Maryline LÉZÉ,
Maire des Hauts-d'Anjou



Certifié exécutoire par le Maire


Compte tenu de la transmission en Préfecture le 27 septembre 2023

Et de la publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 27 septembre 2023

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes – sis 6 All. de l'Île Gloriette, 44000 Nantes – dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.

DELIBERATION N°DCM2023_91
CREATION D'EMPLOIS TEMPORAIRES – ARCHIVISTE
VERTS

Envoyé en préfecture le 27/09/2023
Reçu en préfecture le 27/09/2023
Publié le
ID : 049-200084903-20230919-DCM2023_91-DE



ET SAISONNIERS ESPACES